

## **REGLEMENT DE CONSULTATION**

1

Restauration collective et scolaire  
Commune de SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS

Article 28 de l'ordonnance n° 2015-899

**Objet de la consultation** : Marché ayant pour objet la fourniture et la livraison des repas en liaison froide pour les écoles maternelle et élémentaire de la commune de ST-GERVAIS-LES-3-CLOCHERS

Marché à procédure adaptée

En application des articles 42 et 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

**Date limite** de réception des offres :

Le Lundi 04 décembre 2017 à 17 h 00 au plus tard

## **1/ AVANT-PROPOS**

## **2/ PRESENTATION GENERALE DES ETABLISSEMENTS**

**2.1 Nom des établissements scolaires**

**2.2 Typologie des convives**

**2.3 Effectifs prévisionnels (Sans valeur contractuelle)**

## **3/ CADRE JURIDIQUE**

**3.1 Organisme demandeur**

**3.2 Objet du marché**

**3.3 Conditions de la consultation**

**3.4 Contenu et remise du dossier de consultation**

**3.5 Présentation des offres**

**3.6 Dépôt des offres**

**3.7 Délai de validité des offres**

**3.8 Jugement des candidatures et des offres**

## **1/ AVANT – PROPOS**

La Commune de SAINT-GERVAIS-LES-3-CLOCHERS lance une consultation pour la fourniture et la livraison des repas pour les écoles maternelle et élémentaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour une durée de 1 an, renouvelable deux fois.

Les offres de base des prestataires de restauration scolaire seront établies dans le strict respect du présent cahier des charges.

Les éléments pris en considération dans le choix d'un prestataire de restauration seront, outre le prix des prestations, ses références professionnelles et son aptitude à respecter sur le terrain les règlements officiels qui fixent le cadre de fonctionnement de la restauration collective et scolaire.

## **2/ PRESENTATION GENERALE DES ETABLISSEMENTS**

### **2.1 Nom des établissements scolaires**

- Ecole maternelle de St-Gervais-Les-3-Clochers

9 rue Aramis Legrand

- Ecole élémentaire « François Rabelais »

9 avenue J-E Ménard

Dont le point de restauration est situé : 9 rue Aramis Legrand

### **2.2 Typologie des convives**

- Enfant de 3 à 6ans (école maternelle)

- Enfant de 6 à 11 ans (école élémentaire)

- Adulte, personnel encadrant

### **2.3 Effectifs prévisionnels**

Nombre prévisionnel de repas (sans valeur contractuelle) :

<b>Destinataires des repas</b>	<b>Nombre de repas / jour</b>
Elèves des classes maternelles	Entre 24 et 32
Elèves des classes élémentaires	Entre 64 et 76
Adultes	Entre 2 et 7

La commune connaissant des mouvements importants d'effectifs au sein de ses écoles, le nombre de repas indiqué ci-dessus est une projection.

Ces chiffres seront revus chaque année en fonction de l'évolution du nombre d'élèves inscrits.

Ces variations sont susceptibles de varier en plus ou en moins et ne peuvent être retenues comme un élément de base contractuel : les quantités pourront être dépassées ou réduites selon les effectifs journaliers sans qu'il puisse y avoir lieu à réclamation de la part du titulaire du marché.

### **3/ CADRE JURIDIQUE**

#### **3.1 Organisme demandeur**

La Commune de SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS

#### **3.2 Objet**

Le présent marché a pour objet la fourniture et la livraison des repas en liaison froide pour les écoles maternelle et élémentaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Ecoles maternelle et élémentaire : Fourniture et livraison en liaison froide tous les jours scolarisés fixés par le Ministre de l'Education Nationale

- *Prestations particulières :*

\* Lors des sorties des écoles maternelle et élémentaire : confection de repas sous forme de pique-nique

\* Confection de repas particuliers prenant en compte les allergies et régimes spéciaux.

Le prestataire aura en charge :

- La proposition des menus en respectant le GEMRCN (Groupe d'Etudes des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition)

- La confection des repas

- La livraison des repas

- La responsabilité du respect des normes d'hygiène et de salubrité applicables en matière de restauration collective et scolaire

Le nombre de repas à livrer sera confirmé au plus tard la veille par courriel à 10 h 00.

Le présent marché porte uniquement sur la restauration scolaire. Il n'est pas alloti.

Le marché ne comporte qu'une tranche ferme.

Les variantes ne sont pas autorisées.

#### **3.3 Conditions de la consultation**

Le présent marché prévoit des prix unitaires par type de repas (repas chaud – pique-niques).

**MODE DE PASSATION :** Les prestations seront exécutées sous la forme d'accord cadre sans minimum ni maximum, en application de l'article 78, 79 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Le présent marché est conclu à l'issue d'une procédure adaptée, en application de l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015, des articles 27, 34 et 59 du 25 mars 2016.

Le présent marché aura la forme d'un marché à bons de commande en application de l'article 77 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec un ou plusieurs candidats. La négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base de l'offre initiale, sans négociation.

**DUREE DU MARCHE** : Le présent marché est conclu pour une durée maximale de 3 ans : un an renouvelable 2 fois tacitement sauf dénonciation par l'une ou l'autre partie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2021.

### 3.4 Contenu et remise du dossier de consultation

Le dossier de consultation peut être adressé gratuitement sur demande écrite ou par courriel auprès de la commune de SAINT-GERVAIS-LES-3-CLOCHERS.

Contact : Mme BIRONNEAU Valérie : [contact@saintgervaislestroisclochers.fr](mailto:contact@saintgervaislestroisclochers.fr)

Le dossier est également téléchargeable gratuitement sur le site internet [www.saintgervais86.notremairie.fr](http://www.saintgervais86.notremairie.fr).

### 3.5 Présentation des offres

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces mentionnées ci-après, datées et signées par lui.

#### **Candidature**

- ✓ Lettre de candidature
- ✓ Déclaration du candidat
- ✓ En cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- ✓ Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat
- ✓ Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales
- ✓ Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat : références similaires, présentation des moyens de toute nature que le candidat peut mettre en œuvre pour assurer la qualité de ses prestations
- ✓ Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle
- ✓ Certificat de capacité et de qualifications professionnelles des entreprises

#### **Offre**

- ✓ Acte d'engagement dûment complété, daté, signé et paraphé par la personne habilitée à engager l'entreprise
- ✓ Cahier des Clauses Techniques Particulières à accepter sans aucune modification, daté et signé
- ✓ Règlement de consultation
- ✓ Mémoire technique présentant : des exemples de menus type, de plans nutritionnels respectant les règles alimentaires, de repas spéciaux, l'organisation de la cuisine centrale, les moyens humains et matériels, les attestations d'origine des produits employés, les références de marchés similaires, les justificatifs de contrôles bactériologiques, le respect des règles HACCP et le suivi de la prestation.
- ✓ Engagements du candidat en matière d'utilisation de produits labellisés ou certifiés
- ✓ Proposition de repas à base d'alimentation bio, de produits issus de l'agriculture locale et du commerce équitable ainsi que la liste des fournisseurs desdits aliments.
- ✓ Liste des grammages proposés par catégorie de repas et d'usagers

**Les offres incomplètes seront rejetées.**

### **3.6 Dépôt des offres**

La date limite de remise des offres est fixée au **Lundi 4 décembre 2017 à 17 h 00 au plus tard.**

Remise des plis sur support papier :

Les candidats transmettent leur proposition sous pli cacheté.

L'enveloppe devra porter la mention :

*Restauration collective des établissements scolaires – Commune de SAINT-GERVAIS-LES-3-CLOCHERS  
NE PAS OUVRIR*

Les plis peuvent être remis contre récépissé ou être envoyé par pli recommandé avec avis de réception postal à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire  
1 avenue J-E Ménard  
86230 SAINT-GERVAIS-3-CLOCHERS

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur.

Remise des plis par voie électronique :

La remise des offres par voie électronique n'est pas admise.

### **3.7 Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### **3.8 Jugement des candidatures et des offres**

Il sera effectué dans les conditions prévues aux articles 55-62-63 et 60 du décret n° 2016-360 et à l'article 53 de l'ordonnance n° 2015-899.

Les critères retenus pour le jugement des offres hiérarchisés et pondérés. Les critères sont les suivants, par ordre décroissant d'importance :

<b>CRITERES</b>	<b>PONDERATION</b>
Prix des prestations	30 %
Valeur technique et qualitative de l'offre au regard des moyens mis en œuvre pour respecter les exigences de qualité nutritionnelles et gustatives, les exigences de sécurité alimentaire, la sécurisation des livraisons	30 %
Les références de marchés similaires	20 %
Critère de développement durable : approvisionnements de produits issus des circuits courts, de l'agriculture biologique de proximité et de saison	20 %

NOTIFICATION DU MARCHE : A l'issue de la consultation, le marché sera notifié au candidat retenu.

Fait à Saint-Gervais-Les-3-Clochers, le

Fait en un seul exemplaire

Lu et approuvé par la société candidate	Approuvé par Monsieur le Maire de St-Gervais3-Clochers
M. Représentant mandaté et soussigné	Le Maire
A St-Gervais-Les-3-Clochers Le	A St-Gervais-Les-3-Clochers Le
<i>Signature</i>	<i>Signature</i>